



Bac Pro

Unité Facultative Secteur Sportif

Objectifs et perspectives d'orientation :

- Première étape pour l'obtention du BPJEPS (UC1 et UC2).
- Acquérir un socle de compétences (deux unités capitalisables sur quatre) dans le cadre de la formation BPJEPS (Brevet professionnel permettant d'accéder aux métiers de l'animation sportive).

Recrutement :

- Ouvert à tous les élèves de seconde Bac professionnel, sous condition de poursuite d'études en première Assistance Gestion ou Métiers d'Accueil.
- L'engagement dans le milieu sportif ou associatif est un plus.
- Inscription obligatoire à l'Association Sportive du lycée

Compétences visées:

- Encadrer tout public dans tout lieu et dans toute structure (UC1).
- Mettre en oeuvre un projet d'animation adapté au milieu et au public (UC2).
- Mobiliser ses connaissances pour construire et présenter un bilan portant sur les expériences acquises en stage.

Organisation :

- De la seconde à la terminale : Effectuer un stage par an dans une structure sportive.
- Participation pendant les trois années à l'organisation d'événements sportifs dans le cadre de l'Association Sportive du lycée (tournoi, gestion de l'administration de l'association, organisation de sorties...).

Evaluation :

- Rédaction d'un dossier présentant le projet de stage.
- Oral de présentation du dossier et entretien en terminale.

Contacts :

- Lycée Marcel Gimond. Bd de l'Europe. BP 20144. 07205, Aubenas cedex.
- Tél : 04 75 35 40 88 Mail : ce.gimond@ac-grenoble.fr
- Web : <https://lyceegimond.net> | Twitter: @Gimondlycee | [linkedin.com/in/gimond](https://www.linkedin.com/in/gimond)